



Moissy le 12 mars 2018

## Section MOISSY PFC

Compte rendu d'audience du 8 Mars 2018

Une délégation de 3 camarades de la section SUD a été reçue par la direction de la PFC dans le cadre d'une audience bilatérale à notre demande le jeudi 8 Mars 2018, à la place de l'audience plénière du 13 février à laquelle nous avons refusé de participer.  
**Participants** : ALTIPARMAK, LIRON, FRANCESCHI pour SUD,  
Le nouveau Directeur, le RLP Jour, la DRH.

\* La Direction nous fait un point sur le **bilan 2017 de la PFC**. Il en ressort que le trafic annuel de la PFC a augmenté de **7,8%** en 2017 par rapport à 2016, et que la Force de Travail Permanente est de **213** agents en 2017 contre **220** en 2016, et ce malgré les 17 recrutements effectués sur la PFC en 2017.

***Comme toujours, le nombre de colis augmente chaque année,  
alors que les effectifs diminuent sans cesse !***

Les promotions sur la PFC en 2017 = **26** (I.3 = 7 - II.1 = 7 - II.2 = 6 - II.3 = 6)

Il y a eu des problèmes sur la "période" de Juillet, à cause des soldes et des congés d'été : la Direction compte mettre plus de moyens en Juillet 2018, sans fermer le tour de congé.

\* Le second point concerne le **bilan de la période 2017** :

Il y a eu **268** bénéficiaires de la Prime Challenge à la PFC au mois de janvier 2018.

Le trafic donné à la sous-traitance en décembre 2017 était de **2.039.606 colis** contre **1.424.200 colis** en décembre 2016, soit une augmentation de **615.406 colis**.

\* Le point suivant concernait le questionnaire "**De vous à nous**", mais nous laisserons le soin à la Direction de faire le rendu de cette étude.

\* **Reprise de l'indemnité de transport 2017** :

D'après la DRH, l'information du CSRH était incomplète, et contrairement à ce que nous croyions, La Poste va bel et bien faire des retraits sur salaires aux agents n'ayant pas présenté de justificatifs de transport, à hauteur de 50 euros par mois ! Cette manière de faire est sournoise et hypocrite, la moindre des choses aurait été de prévenir les collègues en début d'année que s'ils ne ramenaient pas leurs justificatifs, la prime leur serait supprimée en fin d'année ! Le principe d'un échancier de remboursement (proposé par la Cfdt) a été retenu.

***SUD a exigé le retrait pur et simple de ce dispositif crapuleux,  
et non pas un échancier de remboursement !***



**Discussions sur les revendications locales de Moissy PFC,  
sous couvert du préavis de grève illimité du 10 janvier 2018,  
toujours d'actualité :**

\* **40h de RC pour tous les agents de la PFC :** C'est **NON** ! Le Directeur ne donne pas de primes exceptionnelles non prévues par la réglementation.

\* **75 euros net mensuel pour les conducteurs d'engins :** **NON**.

\* **Embauches de nos collègues CDD en CDI :** Le Directeur nous répond qu'il y a des embauches en cours... **Affaire à suivre !**

\* **Arrêt des pressions d'une partie de l'encadrement :** *Il faut être attentif et vigilant face au comportement du CAP de nuit...* Le Directeur veut que tout le monde respecte tout le monde ! ... **C'est pas gagné !**

\* **Conditions de travail équivalentes entre Postiers et Sous Traitants :**  
Le Directeur nous répond qu'il n'a rien contre, sur le principe.

\* **Grade de base : II.1 à Moissy PFC :** Le Directeur nous répond que ce débat ne se situe pas à son niveau.

\* **Tickets-Restaurant pour tous les agents de la PFC :**  
... Le Directeur nous répond à nouveau que ce débat ne se situe pas à son niveau !

***Nous en déduisons donc que nous n'avons rien à attendre de ce nouveau patron en ce qui concerne nos revendications locales, et lui avons fait savoir que nous ne retirerons pas le préavis de grève illimité, et que nous comptons poursuivre les actions sur la PFC.***

Le patron nous rétorque ensuite qu'il ne peut pas cautionner les velcro SUD (scratch) que nous portons dans le dos de notre gilet de sécurité...  
**Car, CE N'EST PAS REGLEMENTAIRE ! ... Et aussi que ça nous fait de la publicité dont on a pas besoin, car on voit notre logo partout... Et également que nous sommes dans une année électorale etc. Bla bla bla...**  
(... Et sous-entend qu'il va aligner les agents qui continueront à le porter !)

***Nous n'avons pas souvenance d'un BRH interdisant le port d'un scratch...  
Ce n'est pas le premier patron qui essayera  
de nous faire enlever nos scratch SUD...  
En tout cas, pour nous LA LUTTE CONTINUE !!  
Nous vous tiendrons au courant des prochaines actions de grève  
que nous allons prévoir sur la PFC !!!***

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !**

